



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE,
DES STATISTIQUES ET DES MARCHÉS

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Distr.
GÉNÉRALE

CEM-CFI(LVII)/2 Rev.1
27 octobre 2023

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CINQUANTE-SEPTIÈME SESSION
Du 13 au 17 novembre 2023
Pattaya (Thaïlande)

RAPPORT SUR LES PROJETS ET AVANT-PROJETS EN COURS

ÉCONOMIE, STATISTIQUES ET MARCHÉS

[A] Projets en cours d'exécution

1. PD 732/14 Rev.2 (M) Amélioration de la gouvernance forestière au Mozambique

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	406 238
Gouvernement du Japon:	\$EU	321 138
Gouvernement du Mozambique:	\$EU	85 100

Agence d'exécution: Direction nationale des territoires et des forêts (DNTF)

Approbation: April 2015

Financement: Mars 2016

Date de lancement: Juillet 2018

Durée: Prévue: 15 mois
À ce jour: 62 mois

Bien que des fonds aient été annoncés en faveur de ce projet en mars 2016, les événements intervenus par la suite ont conduit à la décision de suspendre sa mise en œuvre ainsi que tout déboursement de fonds jusqu'à ce que le Conseil ait examiné la défaillance financière de l'OIBT lors de sa cinquante-deuxième session prévue plus tard dans l'année. En conséquence, l'accord de ce projet a été signé par l'OIBT et le Gouvernement du Mozambique en juin 2017 et l'Agence d'exécution a soumis en juillet 2018 le rapport de lancement assorti de toutes les pièces requises pour le démarrage du projet, à la suite de quoi la première tranche des fonds a été déboursée. Un rapport d'activité/de lancement a été soumis en mars 2019 (couvrant les activités exécutées jusqu'à la fin de 2018), suivi d'un deuxième rapport d'activité soumis en septembre 2019 (en justification de la seconde tranche des fonds du projet, qui avait été décaissée en janvier 2020) couvrant la période courant jusqu'en août 2019. Un troisième rapport d'activité couvrant les activités jusqu'en juillet 2020 a été soumis, suivi d'un quatrième en septembre 2021 accompagné d'une demande de versement de l'ultime tranche des fonds du projet (qui ont été virés par la suite), puis d'un cinquième en août 2022 (assorti d'une demande de prorogation sans rallonge budgétaire jusqu'à la mi-2023) et le plus récent, indiquant que le rapport final serait soumis prochainement, date d'août 2023.

Selon les rapports d'activité qui ont été soumis, l'Agence d'exécution a exécuté les activités de lancement du projet (dont le recrutement des membres de l'équipe du projet au sein des organismes gouvernementaux) vers la fin de 2018. Le Comité de pilotage du projet a été formé et se compose de représentants de l'ensemble des organismes gouvernementaux en charge de l'application des lois forestières. L'organisme qui assure la fonction d'Agence d'exécution a été renommé «Direction nationale des forêts» et est actuellement sous la supervision du Ministère des territoires et de l'environnement (MTA). Le Département provincial forestier de Sofala est désormais supervisé par le Service provincial de l'environnement (SPA). L'application des lois forestières est assurée par l'Agence de contrôle de la qualité environnementale (AQUA), qui est également sous la supervision du MTA. Les Services provinciaux de la foresterie et de la faune de Sofala participent tous à la mise en place d'un forum de lutte contre l'exploitation forestière illicite dans la

province de Sofala. Toutes ces agences ont pris part à la mise en œuvre du projet. Le plus récent rapport d'activité indique que toutes les activités du projet sont désormais achevées, y compris la mise au point/mise en œuvre du système de traçabilité des grumes dans la province de Sofala, après plus de deux ans de retard jusque vers la fin de 2022 en raison de la Covid-19 et de l'ouragan Idai.

L'OIBT a approuvé, en 2019, le recrutement des consultants internationaux et nationaux chargés d'exécuter les activités de terrain du projet. Le Secrétariat a procédé en novembre 2019 à la première visite de suivi du projet, au cours de laquelle il a été constaté que les travaux des consultants se rapportant au développement d'un système pilote de traçabilité des grumes dans la région de Beira au centre du Mozambique (d'où un grand volume de grumes est exporté) se déroulaient conformément au plan des travaux approuvé.

Au cours de la période 2020-2022, le projet a procédé à un diagnostic de la chaîne de valeur du secteur forestier et de la situation actuelle de l'exploitation des forêts, en privilégiant l'élaboration d'une stratégie provinciale de prévention et de lutte contre l'exploitation forestière illicite dans la province de Sofala. Regrettablement, les activités du projet ont dû être arrêtées durant plus de 12 mois au cours de cette période, en raison des impacts de l'ouragan Idai et de la pandémie de Covid-19 qui ont rendu impossible de recruter des consultants en vue de mener les tâches requises. Pour compenser ce délai, une prorogation du projet jusqu'en décembre 2022 a été sollicitée (et accordée par l'OIBT) sans rallonge budgétaire.

Dans le cadre de son suivi financier et de ses responsabilités de supervision, l'OIBT a commandé en milieu d'année 2020 un audit indépendant de ce projet suite à des réclamations de la part des consultants internationaux faisant part de retards de paiement/d'irrégularités. Le rapport d'audit (disponible sur demande auprès du Secrétariat) a constaté que la totalité des fonds du projet était utilisée en accord avec le budget approuvé, et tous les litiges avec les consultants ont été résolus.

L'ultime visite de suivi programmée pour la fin de 2020 a été reportée à de multiples reprises en raison des restrictions sur les déplacements mises en place suite à la pandémie de Covid-19. Elle a eu lieu au début de 2023 et permis de constater que toutes les activités se déroulaient de manière à permettre que le projet soit mené à bien avant la fin de 2023. Le rapport d'activité complet soumis par l'Agence d'exécution en août 2023 est disponible sur demande auprès du Secrétariat (en anglais uniquement). Si l'Agence d'exécution soumet le rapport d'achèvement et satisfait aux autres exigences requises avant la session du CEM, ce projet pourra être examiné au titre du point de l'ordre du jour consacré aux projets achevés.

2. PD 832/16 Rev.2 (M) Mise en œuvre de mécanismes d'amélioration de la traçabilité dans la filière forêt-bois du Guatemala

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	581 536
Gouvernement du Japon:	\$EU	396 080
Gouvernement des États-Unis d'Amérique:	\$EU	20 000
Gouvernement du Guatemala:	\$EU	165 456

Agence d'exécution: Institut national des forêts (*Instituto Nacional de Bosques, INAB*)

Approbation: Novembre 2019

Financement: Décembre 2019

Date de lancement: Mai 2020

Durée: Prévue: 36 mois
À ce jour: 40 mois

Le présent compte rendu repose sur un rapport d'activité soumis par l'Agence d'exécution en août 2023 (relatant les avancées jusqu'à la fin de juillet 2023), qui est disponible sur demande (uniquement en espagnol) auprès du Secrétariat.

L'épidémie de COVID-19 a entraîné des retards dans le démarrage du projet, mais l'accord de projet a été signé et toutes les dispositions relatives à sa mise en œuvre finalisées en mai 2020, date à laquelle la première tranche des fonds a été versée. L'OIBT a donné son accord pour que le Conseil national des normes de la gestion durable des forêts du Guatemala (*Consejo Nacional de Estándares de Manejo Forestal*

Sostenible para la Guatemala, CONESFORGUA), l'organisme que l'INAB a sélectionné pour mettre en œuvre le projet, nomme le coordinateur du projet. L'OIBT a également émis des lettres de non-objection avalisant l'achat pour le projet de matériel et d'un véhicule en accord avec le budget/plan des travaux approuvés.

Les travaux de terrain du projet ont également commencé plus lentement que prévu suite aux restrictions sur les déplacements instaurées en raison de la Covid-19. Dans leur majeure partie, les travaux ont été menés en distanciel du fait que le Gouvernement du Guatemala ait imposé des mesures de distanciation sociale. Les activités de formation menées en 2021-2022 ont en conséquence été réduites/retardées. Seules les activités de formation hybrides en ligne/en présentiel réunissant de plus petits groupes ont été menées jusqu'à la fin de 2022, après quoi toutes les restrictions ont été levées et les activités ont repris leur cours normal en présentiel.

L'exécution des activités du projet a enregistré en 2022-2023 les progrès suivants (les activités ne figurant pas ci-dessous sont déjà achevées):

Produit 1. Un modèle simplifié de gestion est mis en œuvre pour les propriétaires de petites extensions forestières

Activité 1.1. Former les principaux acteurs (40 régisseurs forestiers, 280 propriétaires de forêt, techniciens forestiers, intermédiaires, etc.) à l'utilisation et aux avantages d'un plan simple de gestion forestière pour des usages inférieurs à 50 m³. Plusieurs ateliers de formation ont été organisés à l'intention des Régisseurs forestiers de l'INAB, propriétaires de forêt et techniciens forestiers. Ces ateliers de formation ont eu lieu sur les sites suivants: Tecpán, Chimaltenango; Antigua, Sacatepéquez; et Guatemala City. Un total de 113 personnes a participé en 2022 à ces trois ateliers, dont 16 femmes et 97 hommes, un nombre similaire ayant été formé à ce jour en 2023. Cette activité est aujourd'hui quasiment achevée.

Activité 1.2 Encourager et faciliter la mise en œuvre du plan simple de gestion forestière pour des usages inférieurs à 50 m³ dans la zone pilote du projet. La mise en œuvre du plan simple de gestion forestière pour les volumes récoltés inférieurs à 50 m³ a été encouragée dans la zone pilote du projet. En outre, par le biais des sièges régionaux et sous-régionaux de l'INAB, les techniciens forestiers ont reçu une formation et bénéficié d'un transfert de connaissances personnalisé. Trois formations ont été menées dans la zone du projet, (Guatemala, Zacapa, Chimaltenango) sur l'application et les avantages d'un Plan simple d'aménagement forestier. Des exemples de plans d'aménagement ont été élaborés et leurs informations ont été corroborées sur le terrain. Cette activité est aujourd'hui quasiment achevée.

Produit 2 Le plan destiné à renforcer la légalité des petites entreprises de la filière forestière est mis en œuvre.

Activité 2.1 Former les entreprises informelles aux processus juridiques d'exploitation et de renforcement des entreprises forestières. Les visites se sont poursuivies sur le site d'entreprises dont les opérations sont déclarées dans le cadre de la réglementation forestière des départements de: Sacatepéquez, Chimaltenango (DSR-V-1, DSRV -2, Guatemala (DSR-1-1), Zacapa et El Progreso (DSR-111-2 et DSR-111-4). Ce processus les accompagne dans leurs opérations de gestion et leur offre une incitation économique à s'incorporer dans le dispositif officiel (légal) et opérationnel. Cette activité est aujourd'hui quasiment achevée.

Activité 2.2 Accompagner et faciliter la régularisation des entreprises informelles pour en faire des activités régularisées dans le pays. Concomitamment aux visites ci-dessus dans le cadre de l'Activité 2.1, les consultants ont mis en œuvre diverses actions destinées à rendre le processus plus dynamique, en effectuant eux-mêmes des visites, dans le cadre desquelles ils ont systématiquement diffusé et décrit le processus personnalisé de déclaration au registre de l'INAB, fourni les manuels correspondants décrivant les démarches à suivre pour la déclaration, l'inscription aux bases de données pertinentes, etc. Les manuels correspondants ont été diffusés par l'intermédiaire de l'application WhatsApp. Cette activité est aujourd'hui quasiment achevée.

Produit 3. Les mécanismes de contrôle du transport de produits forestiers sont renforcés.

- Activité 3.1 Mise au point et en œuvre du Système d'information électronique pour les entreprises forestières Version 2.0 (SEINEF 2.0). Une analyse des améliorations du système a été menée et une expertise-conseil lancée pour appliquer les améliorations prévues. Avec l'appui de l'Unité des technologies de l'INAB et ses Départements de suivi de l'industrie et des entreprises forestières, les modifications du SEINEF se poursuivent afin d'améliorer sa fonctionnalité et son application. Cette activité est terminée à 70% et devrait être achevée en novembre 2023.
- Activité 3.2 Mise au point d'applications pour smartphone pour calculer le cubage des grumes sur les véhicules de transport routier et le rendement des scieries de transformation primaire. Les applications et leurs modes d'emploi ont été développés pour les smartphones Android. Un article a été publié dans le bulletin interne de l'INAB et un autre est en cours de préparation pour le bulletin d'information TFU de l'OIBT. Cette activité est aujourd'hui quasiment achevée.
- Activité 3.3 Accompagnement de la formation et de la préparation de matériels sur les applications pour smartphone de calcul du cubage des grumes pour les véhicules de transport routier et du rendement dans les scieries de transformation primaire. Des ateliers ont été organisés pour former des professionnels et techniciens travaillant dans le secteur forestier à l'emploi de l'application de cubage des produits forestiers dans le transport et la filière forêt-bois. Cette activité a été achevée en milieu d'année 2023.

Produit 4. Le Système municipal d'enregistrement et de suivi des dispenses est mis en œuvre.

- Activité 4.1 Activité 4.1 Accompagnement et formation relatifs au registre normalisé des opérateurs dispensés d'un permis forestier pour les municipalités dotées d'un accord de consommation à usage familial. Les essais du registre normalisé ont été menés au cours de janvier 2021. En 2022, plusieurs problèmes ont pu être résolus et le module a été définitivement lancé. Trois municipalités ont suivi une formation en 2022: San Diego Zacapa; Tecpán Guatemala Chimaltenango; et San Jose. En 2023, des progrès ont été réalisés sur le plan du renforcement de la légalité des activités de petite échelle, des mécanismes de contrôle du transport des produits forestiers, de la mise en œuvre d'un système municipal de déclaration des entreprises forestières et du suivi des usages forestiers non assujettis à autorisation. Cette activité est aujourd'hui quasiment achevée.

Il est anticipé que toutes les activités seront achevées d'ici la fin de 2023 et le rapport final accompagné de l'audit financier seront soumis au début de 2024. Une mission de suivi de l'OIBT a été menée en décembre 2022 et la première réunion du Comité de pilotage du projet s'est tenue en juillet 2023 après avoir été reportée à plusieurs reprises depuis la mi-2020. Une ultime visite de suivi au Guatemala pourrait être programmée pour la fin de 2023 afin d'apporter des conseils sur la finalisation des rapports de projet devant être soumis et de possibles activités consécutives. Le rapport d'audit annuel couvrant l'année 2022 a été soumis dans les délais par l'Agence d'exécution et jugé satisfaisant par le Secrétariat.

3. PD 913/20 Rev.4 (M) Renforcement du suivi des forêts et extension de la couverture du système de traçabilité au Panama

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	1 477 948
Gouvernement du Japon:	\$EU	730 088
Gouvernement du Panama:	\$EU	747 860

Agence d'exécution: Ministère de l'environnement (*Ministerio de Ambiente, MiAmbiente*)

Approbation: Mars 2022

Financement: Décembre 2021

Date de lancement:	Octobre 2022
Durée:	Prévue: 30 mois
	À ce jour: 10 mois

Ce compte rendu repose sur un rapport d'activité soumis par l'Agence d'exécution en août 2023 (relatant les progrès enregistrés jusqu'en juillet 2023), qui est disponible sur demande (uniquement en espagnol) auprès du Secrétariat.

Le Ministère de l'environnement (*MiAmbiente*) met en œuvre depuis novembre 2022 par l'intermédiaire de la Fondation du Panama ce projet intitulé «Renforcement du suivi des forêts et extension de la couverture du système de traçabilité au Panama». Ce projet constitue la seconde phase de mise en œuvre d'un système de traçabilité dans le pays et son objectif de développement est de renforcer au niveau national un modèle de gestion forestière qui soit en mesure de mettre fin à la dégradation des forêts résultant de l'exploitation forestière illicite et son commerce associé. La première phase du système de traçabilité (projet de l'OIBT TFL-PD 044/13 Rev.2 (M)) a été menée à bien dans les régions de Panama Est et de Darién, à la suite de quoi ce projet a été élaboré afin d'élargir le système aux autres provinces du pays et de renforcer la mise en œuvre du système en place.

Au cours de la première moitié de 2023, une analyse et un diagnostic du système en place et des de visites ont été conduites dans les provinces pour organiser les activités destinées à élargir la couverture du système. Le projet a recruté une équipe de consultants spécialisés pour développer chacun des produits dans l'exécution du plan des travaux. Cette équipe a effectué des visites dans toutes les grandes régions forestières dans l'optique de mettre en œuvre le système de traçabilité dans l'ensemble du pays. La création de ce système de traçabilité illustre parfaitement qu'il est possible d'effectuer les contrôles et inspections au moyen de la technologie des smartphones. Le projet est géré par la Direction nationale des forêts (DIFOR), à la fois au niveau de ses services centraux et de ceux des régions qui bénéficient directement du projet. Le projet contribue directement à réaliser les objectifs de gestion de la partie panaméenne du Complexe écorégional du Choco Darién, en sus de l'initiative de traçabilité et contrôle forestiers (STCF) et du Programme de supervision des forêts.

Les activités suivantes correspondant à chacun des produits du projet ont été menées au cours des sept premiers mois de 2023.

Produit 1.1: Réseau renforcé pour le bois de source légale servant de mécanisme destiné à promouvoir les connaissances en matière de gestion durable des forêts et de commerce responsable du bois.

Les activités relevant de ce produit ont été menées par le spécialiste du commerce chargé du projet avec le concours du spécialiste forestier. Au nombre des activités figurent le lancement d'une page web dédiée au bois de source légale et l'ajout de nouveaux sites pertinents à travers le pays au réseau existant. En outre, pour procéder au renforcement du commerce responsable du bois dans le pays, deux cycles de réunions avec des entreprises forestières ont été organisés. Les activités menées au début de 2023 ont été principalement consacrées à des visites, des entretiens, la vérification des données existantes et un premier diagnostic du commerce du bois dans les régions de Panama Est, de Darién et du Panama central. Les activités menées de mai à juillet ont été principalement axées sur des visites de petites et grandes scieries, des entretiens avec des entrepreneurs forestiers et l'étoffement de la page web sur le bois de source légale. Ont également été entamés les travaux de mise à jour de la liste des entreprises panaméennes et étrangères figurant dans le registre national forestier (qui n'a pas été actualisé depuis 2018).

Produit 1.2: Campagne de communication sur l'importance de la gestion forestière et de la traçabilité dans le cadre du commerce responsable, mise en œuvre avec la participation des principaux médias et syndicats de la chaîne de production et de commercialisation.

Les activités menées au cours des premiers mois de l'année en lien avec ce produit du projet ont été principalement axées sur la préparation d'un document relatif à la mise en œuvre d'une campagne de communication exhaustive et stratégique impliquant tous les acteurs clés de la traçabilité forestière au niveau national. De la même manière, plusieurs publications ont été mises en ligne sur les réseaux sociaux et le site web du Ministère de l'environnement. Les activités menées de mai à juillet ont été principalement consacrées à la préparation d'un glossaire et à l'accompagnement des activités menées dans les provinces.

Produit 2.1

Un nouveau système de plans simples d'aménagement forestier destiné aux petites surfaces de forêt, comprenant les protocoles d'évaluation pour tous les types de permis d'exploitation, a été conçu, validé et adopté.

Les activités menées au cours des premiers mois de l'année par le spécialiste des technologies de l'information pour ce produit du projet ont été principalement axées sur des tests en interne du système de traçabilité, des visites de sensibilisation dans les bureaux régionaux et la préparation du document d'évaluation du système. Les activités menées de mai à juillet ont été principalement axées sur des visites de diagnostic dans les provinces et un atelier de formation.

Produit 3.1

Un robuste système de traçabilité et de contrôle forestiers couvrant l'ensemble du territoire et tous les maillons de la chaîne de production et de commercialisation.

Une démonstration par des experts de l'Institut de recherche sur la foresterie et les produits forestiers (FFPRI, Japon) a illustré l'application pilote d'une analyse des isotopes stables pour remonter à l'origine de bois récoltés sur des essences majeures telles que le teck, l'acajou et le bois de rose.

Produit 3.2

Programme de formation axé sur tous les maillons de la chaîne de production et de commercialisation du bois pour achever de les raccorder au système de traçabilité et contrôle forestiers.

Des ateliers de formation ont été organisés à l'intention de techniciens de deux des régions où opère le Ministère de l'environnement. L'un des buts fondamentaux de ce produit est de développer un nouveau système de plans simples d'aménagement forestier pour les petites surfaces de forêt, y compris les protocoles d'évaluation pour tous les types de permis d'exploitation. Les activités menées au cours des premiers mois de l'année au titre de ce produit du projet ont été principalement axées sur des visites et des diagnostics d'évaluation dans les régions de Panama Est, Darién, Colón, Panama Ouest, Coclé, Herrera, Los Santos, Veraguas, Chiriquí et Bocas del Toro. Au cours de ces visites, on a évalué comment fonctionnait le système de contrôle et d'inspection en place, l'équipement disponible et le système d'examen déployé aux points de contrôle de la police nationale. Les activités menées de mai à juillet ont été principalement axées sur des visites de grandes et petites scieries, des entretiens avec des entrepreneurs forestiers et une proposition de page web dédiée au bois de source légale.

Le projet progresse de manière satisfaisante à ce jour. Le premier audit financier du projet (exercice 2023) sera mené au début de 2024. La première réunion du Comité de pilotage du projet est prévue se tenir en décembre 2023.

[C] Projet en attente d'un financement

1. PD 933/23 Rev.1 (M) 5^e Conférence mondiale sur le teck: développement durable de la filière mondiale du teck, s'adapter aux futurs marchés et contextes

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	188 238
Contribution de l'OIBT:	\$EU	188 238
Contribution du Gouvernement de l'Inde:	\$EU	En nature

Agence d'exécution: Institut de recherche forestière du Kerala (KFRI)
TEAKNET (Réseau international d'information sur le teck)

Approbation: Octobre 2023

Durée: Prévues: 12 mois

Le financement de ce projet est toujours en attente, mais le Conseil a autorisé la Directrice exécutive à en démarrer la mise en œuvre dès que les fonds affectés à la contribution totale de l'OIBT auront été mis à disposition sur le Compte spécial. En application de la clause de caducité prévue à l'annexe 2 à la décision 2(X), ce projet perdra son statut de projet approuvé le 30 juin 2025.

INDUSTRIE FORESTIÈRE

[A] Projets en cours d'exécution

1. PD 770/15 Rev.1 (I) Promotion et gestion durable des essences moins exploitées dans les forêts humides des départements honduriens d'Atlantida, Colon et Nord-Olancho

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	248 624
Gouvernement du Japon:	\$EU	196 224
Gouvernement du Honduras/ICF:	\$EU	52 400

Agence d'exécution: Institut national de conservation et de développement des forêts, des aires protégées et de la faune forestières (*Instituto Nacional de Conservación y Desarrollo Forestal, Areas Protegidas y Vida Silvestres, ICF*)

Approbation: Avril 2015

Financement: Mars 2016

Date de lancement: Septembre 2018

Durée: Prévue: 24 mois
À ce jour: 60 mois

Ce compte rendu repose sur un rapport d'activité (disponible sur demande; en espagnol uniquement) soumis par l'Agence d'exécution en juillet 2022 (aucun rapport d'activité mis à jour n'a été reçu à ce jour en 2023).

Bien que des fonds avaient été annoncés en mars 2016 en faveur de ce projet, les événements qui ont suivi ont conduit à la décision de suspendre sa mise en œuvre et tout décaissement de fonds jusqu'à l'examen de la défaillance financière de l'OIBT lors de la cinquante-deuxième session du Conseil à la fin de 2016.

Après plusieurs délais de la part du Gouvernement du Honduras, l'accord de projet a été signé en avril 2018 et l'Agence d'exécution a soumis en juin 2018 un rapport initial ainsi que toutes les pièces utiles au lancement du projet. La première tranche des fonds a été versée à l'Agence d'exécution en septembre 2018.

Suite au lancement de ce projet, l'Agence d'exécution a mis en place un Comité technique du projet et l'OIBT a approuvé (au début de 2019) le personnel/les consultants recrutés pour le projet. Le bureau du projet a été mis en place et le véhicule prévu dans le budget approuvé a été acheté pour permettre de se rendre sur les trois sites du projet situés dans le nord-est du Honduras. La liste des essences à bois moins utilisées devant être étudiée a été finalisée en consultation avec des experts locaux, et des réunions ont été organisées sur chacun des sites du projet afin de familiariser les parties prenantes locales avec les objectifs du projet et leur rôle respectif. Des inventaires des sites du projet ont été menés et des listes complètes des essences à bois d'œuvre présentes ont été dressées. Des guides des meilleures pratiques ont été préparés pour l'ensemble des douze essences ciblées et les études de marché nécessaires pour commercialiser ces essences sur le marché local et les marchés d'exportation sont en grande partie terminées. Des études sur les volumes disponibles pour les essences sélectionnées ont été menées, de même que des études des communautés locales qui bénéficieront de l'extraction de ces essences ligneuses moins utilisées qui sont ciblées.

Suite aux délais prolongés en 2020-2021 dus à la pandémie, le projet a repris ses travaux à la fin de l'année 2021, en vue d'exécuter les activités suivantes: 2.1.2 (par des moyens en ligne, la poursuite du développement de réunions de socialisation avec les propriétaires forestiers, les producteurs forestiers et les représentants des communautés afin de convenir de mesures et de pratiques pour la protection, la gestion et l'utilisation d'essences moins utilisées); 2.2.1 (étude de marché, dont un plan d'activité destiné à renforcer les petites activités familiales qui fonctionnent, élaborer des produits à valeur ajoutée issus d'essences moins utilisées et en tirer parti); et 2.2.2 (élaboration d'un plan d'activité fondé sur la promotion, la gestion, l'emploi et la commercialisation d'essences moins utilisées).

À ce jour, le projet a mené quatre études dans le cadre des activités suscitées qui étaient axées sur les propriétés, les inventaires et la sylviculture des essences moins utilisées ciblées. L'équipe du projet a conduit, en milieu d'année 2022, une dernière étude avec la participation interinstitutionnelle et des communautés en vue d'élaborer un plan de formation complet pour la gestion, l'emploi et la commercialisation des 12 essences moins utilisées ciblées. Toutes les activités continuent de soutenir les organisations communautaires dans la commercialisation et le marketing d'essences moins utilisées issues des forêts tropicales honduriennes.

L'ultime mission de suivi conduite en février 2023 a permis de constater qu'un changement de gouvernement et de personnel du projet intervenus au Honduras en 2022 avait d'autant retardé l'achèvement du projet. Toutefois, toutes les activités du projet étaient pour l'essentiel achevées à cette date et l'Agence d'exécution a promis de soumettre le rapport final et les états financiers audités avant la 59^e session du CIBT en novembre 2023. Si tel est le cas, ce projet sera examiné au titre du point de l'ordre du jour consacré aux projets achevés. Dans le cas contraire, le représentant du Honduras sera prié de fournir un rapport d'activité actualisé.

2. PD 922/21 Rev.1 (I) Promouvoir la consommation intérieure durable de produits ligneux au Viet Nam

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	361 100
Gouvernement du Japon:	\$EU	339 500
Contribution de l'Agence d'exécution:	\$EU	21 600

Agence d'exécution: Association vietnamienne du bois et de ses produits dérivés (VIFOREST)

Approbation: Septembre 2021

Financement: Octobre 2021

Date de lancement: Novembre 2021

Durée: Prévue: 24 mois
À ce jour: 22 mois

Ce projet découle d'une note conceptuelle soumise dans le cadre de l'appel à propositions stipulé par la décision 4(LVI). Après avoir été développée en une proposition complète de projet et approuvée en septembre 2021, l'Agence forestière du Japon a annoncé des fonds en faveur de ce projet. L'accord de projet a été signé peu après et le projet est en cours d'exécution depuis novembre 2021.

L'objectif de développement du projet est de contribuer au développement durable et efficient de la filière vietnamienne du bois. L'objectif spécifique du projet est de renforcer et de diversifier la consommation intérieure de bois durable et de promouvoir les marchés locaux du bois et des produits dérivés au Viet Nam. On escompte que, en mettant en œuvre un vaste éventail d'activités destinées à réaliser les produits se rapportant à l'amélioration des politiques et au renforcement des capacités, à l'issue du projet, le cadre de politique et le montage institutionnel nécessaires pour favoriser la consommation de bois et produits dérivés sur le marché intérieur auront été développés et renforcés. Les produits du projet sont les suivants: i) le cadre de politique destiné à doper la consommation de bois et produits dérivés sur le marché intérieur est en place; et ii) la capacité à produire du bois et des produits dérivés pour répondre à la demande intérieure et promouvoir la consommation locale est renforcée.

Selon le rapport d'activité soumis en septembre 2023, toutes les activités du projet ont enregistré des avancées dans leur exécution, comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

Activité	Pourcentage d'exécution	Date d'achèvement originellement prévue
Activité 1.1: Analyser les stratégies de promotion de l'usage du bois applicables dans les pays sélectionnés	100%	Décembre 2022
Activité 1.2: Tour d'horizon des politiques destinées à promouvoir le marché intérieur du bois et des produits dérivés (revues documentaires et enquêtes dans une sélection de provinces, et	90%	Décembre 2023

	organisation d'ateliers pour recueillir les retours) en vue de formuler des préconisations de politique.		
Activité 1.3:	Préparation d'une décision/d'un décret destinés à promouvoir la consommation intérieure de bois et produits dérivés ainsi que consultations avec les groupes de parties prenantes concernés pour recueillir leurs retours. Une attention particulière sera accordée aux consommateurs urbains qui sont la cible potentielle de la promotion de la consommation locale de bois et produits dérivés.	55%	Décembre 2023
Activité 1.4:	Élaborer une stratégie/politique destinée à passer des plantations forestières de court terme à une gestion forestière de long terme en vue de produire des bois de plus grands diamètres pour la construction de logements et la fabrication de meubles, et qui soit axée sur la mise en relation des coopératives de planteurs avec les entreprises/transformateurs et négociants de grande envergure	75%	Décembre 2023
Activité 2.1:	Améliorer les compétences en conception et développement de produits bois	75%	Décembre 2023
Activité 2.2:	Introduire une nouvelle technique pour l'usage des bio-énergies	80%	Décembre 2023
Activité 2.3:	Promouvoir les partenariats entre les coopératives de planteurs et les grandes entreprises (transformateurs et négociants) en vue de consolider les chaînes d'approvisionnement et d'inciter à produire des bois de plus grands diamètres	80%	Novembre 2023
Activité 2.4:	Mettre à niveau la capacité à se conformer aux exigences de légalité et d'application de la législation forestière	85%	Décembre 2023

Dans le cadre de l'activité 1.1, l'OIBT a mené deux études, à savoir: i) Examen des politiques et initiatives destinées à promouvoir l'emploi du bois durable au Japon; et ii) Politiques et initiatives destinées à promouvoir l'emploi du bois durable dans les secteurs public et privé aux États-Unis et en Europe. Ces études serviront de références pour mettre au point une stratégie de promotion de l'emploi du bois durable au Viet Nam.

L'Agence d'exécution a soumis au Secrétariat un rapport d'activité complet couvrant les activités jusqu'en août 2023, qui est disponible sur demande (en anglais uniquement). Il est prévu de mener une mission de suivi du projet en novembre 2023. Le rapport d'audit annuel couvrant l'exercice 2022 a été jugé satisfaisant par le Secrétariat.

3. PD 926/22 Rev.1 (I) Promotion de la consommation de produits ligneux durables sur le marché intérieur en Thaïlande

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	345 000
Contribution de l'OIBT:	\$EU	320 000
Contribution de l'Université Kasetsart:	\$EU	25 000

Agence d'exécution: Université Kasetsart (KU) en collaboration avec le Département royal des forêts (RFD)

Approbation: Septembre 2022

Financement: Octobre 2022

Date de lancement:	Février 2023
Durée:	Prévue: 24 mois
	À ce jour: 7 mois

Le projet découle d'une note conceptuelle soumise dans le cadre de l'appel à soumettre des propositions en application de la décision (LVI). Suite à son développement en une proposition complète de projet et son approbation en septembre 2022, l'Agence forestière du Japon a annoncé un financement en faveur de ce projet. L'accord de projet a été signé en décembre 2022 et le projet est mis en œuvre depuis le 1^{er} février 2023.

Le projet a pour objectif de développement d'améliorer la consommation de bois durable sur le marché intérieur en Thaïlande. Son objectif spécifique est de promouvoir la consommation intérieure de bois et produits dérivés durables sur le marché intérieur thaïlandais en améliorant la politique en matière de certification du bois, le renforcement des capacités des parties prenantes et les chaînes d'approvisionnement du bois dans une sélection de provinces pilotes. À l'achèvement de ce projet, il est attendu que le Comité de la politique forestière nationale/FRD approuvera la/les politique(s) destinées à promouvoir l'emploi du bois et produits dérivés sur le marché intérieur. La collaboration des industries du bois et des arboriculteurs (petits et grands exploitants agricoles) sera renforcée pour satisfaire la demande en bois de source durable et légale sur le marché intérieur ainsi que les chaînes d'approvisionnement et de valeur connexes. Les produits du projet sont les suivants: 1) Des politiques améliorées pour promouvoir l'emploi de bois et produits dérivés sur le marché intérieur; et 2) les capacités des parties prenantes sont renforcées pour produire le bois et les produits dérivés novateurs nécessaires sur le marché intérieur.

La réunion de lancement du projet s'est tenue le 23 février 2023. Les représentants du Gouvernement du Japon (le donateur du projet) et de l'OIBT y ont participé en ligne. Selon le rapport d'activité soumis en août 2023, le projet a enregistré les avancées suivantes (indiquées en pourcentage):

Produit 1: Politiques améliorées pour promouvoir l'emploi du bois et produits dérivés sur le marché intérieur

- 1.1 Renforcer le conseil/l'association nationaux, le Réseau des plantations forestières et les particuliers pour promouvoir l'emploi de bois de source durable (50%)
- 1.2 Informations sur la production intérieure annuelle de bois, la localisation des sources d'approvisionnement (légal), les chaînes de valeur ainsi que la demande et des tendances, et analyse afférente (90%)
- 1.3 Légaliser et avaliser les grumes et les sciages d'origine locale obtenus de forêts plantées sur des terres privées ou publiques sous autorisation et de leurs usines et scieries dans le cadre de la certification nationale et internationale (0%)
- 1.4 Expériences/enseignements tirés des petites plantations dans une sélection de pays explorés et présentés (0%)

Produit 2: Les capacités des parties prenantes à produire des bois et produits dérivés novateurs nécessaires sur le marché intérieur sont renforcées

- 2.1 Développer des compétences avancées pour concevoir et développer des produits dérivés du bois pour répondre à la demande du marché intérieur (30%)
- 2.2 Capacité accrue à se conformer aux exigences de légalité, de respect des lois forestières et de certification, et meilleure compréhension en la matière (30%)
- 2.3 Sensibilisation des consommateurs urbains au rôle du bois issu de la gestion durable des forêts utilisé dans la consommation de bois sur le marché intérieur dans le cadre d'ateliers et d'expositions (30%)
- 2.4 Renforcer les partenariats et la communication entre les producteurs et consommateurs de bois à tous les niveaux (des ménages aux entreprises internationales) (20%)

L'Agence d'exécution a soumis au Secrétariat un rapport d'activité complet couvrant les activités depuis août 2023 qui est disponible sur demande (en anglais uniquement). La première réunion du Comité de pilotage/du Comité technique du projet et la première visite de terrain ont été menées du 20 au 25 août 2023. Le premier audit financier annuel du projet (exercice 2023) sera mené au début de 2024.

4. PD 928/22 Rev.1 (I) Développement du marché intérieur des produits ligneux durables (Indonésie)

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	285 691
Contribution de l'OIBT:	\$EU	261 811

Contribution du Gouvernement de l'Indonésie: \$EU 23 880

Agence d'exécution: Direction générale de la gestion durable des forêts, Ministère de l'environnement et de la foresterie, République d'Indonésie

Approbation: Septembre 2022

Financement: Octobre 2022

Date de lancement: Juillet 2023

Durée: Prévus: 18 mois
À ce jour: 1 mois

Le projet découle d'une note conceptuelle soumise dans le cadre de l'appel à soumettre des propositions en application de la décision (LVI). Suite à son développement en une proposition complète de projet et son approbation en septembre 2022, l'Agence forestière du Japon a annoncé un financement en faveur de ce projet. L'accord de projet a été signé en décembre 2022 et le projet est mis en œuvre depuis le 1^{er} juillet 2023.

Le projet proposé a pour objet d'accroître la contribution de la filière forêt-bois nationale au développement économique du pays. Son objectif spécifique est de promouvoir une consommation robuste et résiliente de produits bois sur le marché intérieur, ce qui sera réalisé à travers les deux produits suivants: i) capacité accrue du marché intérieur à satisfaire les besoins des consommateurs en produits bois; et ii) mécanismes institutionnels améliorés pour augmenter régulièrement la consommation de produits bois sur le marché intérieur.

La première réunion du Comité de pilotage du projet/du Comité technique et la première visite de terrain ont été menées du 4 au 7 septembre 2023. Le projet venait juste de démarrer au moment de la préparation de ce rapport et son premier rapport d'activité sera soumis en 2024. Le premier audit financier annuel du projet (exercice 2023) sera mené au début de 2024.

[B] Projets en attente d'un financement

1. PD 912/20 Rev.2 (I) Renforcement de la gestion technique et commerciale de la filière forêt-bois péruvienne

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	673 134
Contribution de l'OIBT:	\$EU	385 706
Contribution du Gouvernement du Pérou:	\$EU	287 428

Agence d'exécution: Chambre nationale des forêts (*Cámara Nacional Forestal*, CNF)

Approbation: Septembre 2022

Durée: 30 mois

Ce projet devait à l'origine perdre son statut de projet approuvé le 31 mai 2022 en vertu de la clause de caducité prévue à l'annexe 2 à la décision 2(X). Le Gouvernement du Pérou a soumis à la Directrice exécutive une lettre demandant que le statut de projet approuvé soit maintenu au titre des dispositions de l'annexe 2 à la décision 2(X). La prorogation a par la suite été approuvée en septembre 2022 dans le cadre de la procédure en ligne de non-objection. La nouvelle date à laquelle ce projet sera frappé de caducité est fixée au 31 mai 2024.

2. PD 935/23 Rev.1 (M) Promouvoir l'emploi de bois de source durable sur le marché intérieur en Malaisie

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	304 212
Contribution de l'OIBT:	\$EU	212 088
Contribution du Gouvernement de la Malaisie:	\$EU	92 124

Agence d'exécution: Conseil malaisien de certification des bois (MTCC)

Approbation: Octobre 2023

Durée: Prévues: 18 mois

Conformément à la nouvelle architecture de financement [approuvée lors de la cinquante-sixième session du CIBT par la décision 4(LVI)], un donateur a manifesté son intérêt pour financer cette proposition de projet élaborée à partir de la note conceptuelle CN-23025-Malaisie. La proposition a été conçue par l'Agence d'exécution en collaboration avec le Secrétariat de l'OIBT et le donateur, en prenant en compte les observations reçues dans le cadre de la procédure de non-objection électronique qui a pris fin le 18 octobre 2023.

Le financement de ce projet [élaboré à partir d'une note conceptuelle soumise dans le cadre de la Démarche programmatique pilote approuvée par le Conseil aux termes de sa décision 4(LVI)] est toujours en attente, mais le Conseil a autorisé la Directrice exécutive à en démarrer la mise en œuvre dès que les fonds affectés à la contribution totale de l'OIBT auront été mis à disposition sur le Compte spécial. En application de la clause de caducité prévue à l'annexe 2 à la décision 2(X), ce projet perdra son statut de projet approuvé le 30 juin 2025.

* * *